

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 10/11/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LÉBOUC, Mme Madeleine BARBELETTE, Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
<b>Date d'affichage :</b> 10/11/2023	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 14	
<b>Présents :</b> 10	
<b>Votants :</b> 13	

**Absents excusés :**

M. Patrick DEMARQUET  
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN  
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LÉBOUC  
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°118/2023

**ACHAT D'UN ASPIRATEUR BROYEUR**

Mr le Maire propose d'étudier la consultation suivante pour l'achat d'un aspirateur broyeur pour ramasser les feuilles.

Il présente la consultation

	Massé	Bouvet
Moteur Briggs et Stratton vanguard	x	Honda
Accrochage sur bride du camion	x	x
Débit	225 m3/mn	Pas précisé
turbine	6 pales	6 pales
Gaine	6 m	5 m
montant	4333.33 € HT	4300€ HT
Délai	2 semaines	3 semaines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise BOUVET pour un montant de 5160.00 € TTC à l'opération N°124 Equipement matériel service technique
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

